

CONSEIL DE QUARTIER
DE
SAINT LIGUAIRE

Direction des Vies participatives

**Relevé de conclusions du conseil de quartier
du 7 décembre 2011**

Co-Président élu : Jean-Pierre GAILLARD

Elus municipaux : Jacques TAPIN ; Chantal BARRE ; Jean-Louis SIMON.

Membres : Philippe AUTRET ; Françoise BOYER ; Dominique CANEVET ; Jean-Philippe CHEVALLIER ; Rémy CŒURDEROY ; Sylvie COISLIER ; Rémi COMBES ; Patrick FAZILLEAU ; Jean-Michel FOUILLET ; Philippe FUCHS ; Claudie HAY ; Michèle LABIDOIRE ; Michel NICOLLE ; Daniel THIBAUT ; François VANEL ; Patrick VEILLON.

Direction Vies Participatives : Gérard LABORDERIE (Chef de service Conseils de quartier); Sabrina ROUSSEAU (Assistante des Conseils de quartier)

Excusés : Philippe BEULE ; Jocelyne BRANDEAU ; Pascal DUFORESTEL ; James MEUNIER ; Claudie ROUSSE.

Absents : Jérôme BALOGE ; Serge BOURREAU ; Styven POULIGO ; Cyril PETRAU ; Nicolas ROUSSELIERE ; Annick SAVARIT.

Public : 6 personnes.

Ordre du jour :

- Ouverture du conseil par Jean-Pierre GAILLARD, co-président élu.
- Rappel des actions et dossiers conduits de 2008 à 2011.
- Rappel du fonctionnement général des conseils par Jacques TAPIN.
- Election du (de la) co-président(e) habitant(e).
- Election des membres du bureau.
- Définition et désignation des membres des commissions et/ ou groupe de travail.
- Désignation des représentants dans les commissions inter quartiers.
- Informations diverses

I. Ouverture du conseil par Jean-Pierre GAILLARD, co-président élu.

Point renouvellement du conseil de quartier

- Nombre de conseillers.....25
- Nombre d'élus :.....5
- Anciens conseillers.....16, soit 64%
- Nouveaux conseillers :.....9, soit 36%

Jacques TAPIN et Jean-Pierre GAILLARD soulignent que certains dossiers sont restés en suspens pendant les deux premières années de la mandature pour faute de moyens financiers, exemple : le bourg de Sevreau. Ils proposent qu'un groupe de travail soit constitué afin d'engager une concertation en partenariat avec les riverains.

II. Rappel des actions et dossiers conduits de 2008 à 2011 par Gérard Laborderie

Réalisations 2008 – 2011 = crédits d'investissement

Localisation	Objet	Financement	Observations
Rue de la Halte	Financement de la construction d'une buvette au stade de l'OL	40 000 €	Réalisé 2008
Rue de la Halte	Participation financière à la construction de vestiaires au stade de l'OL.	50 000 €	Réalisé 2008
Impasse du Port Lateau	Bateau à chaîne. Accord pour compléter le financement du bateau (14 200 € – 7 000 €)	7 200 €	Réalisé 2008
Rue du Huit Mai 1945	Financement de la reprise de 2 ralentisseurs, face au foyer de l'enfance et le long du jardin Combe Velluet.	20 000 €	Réalisé 2008

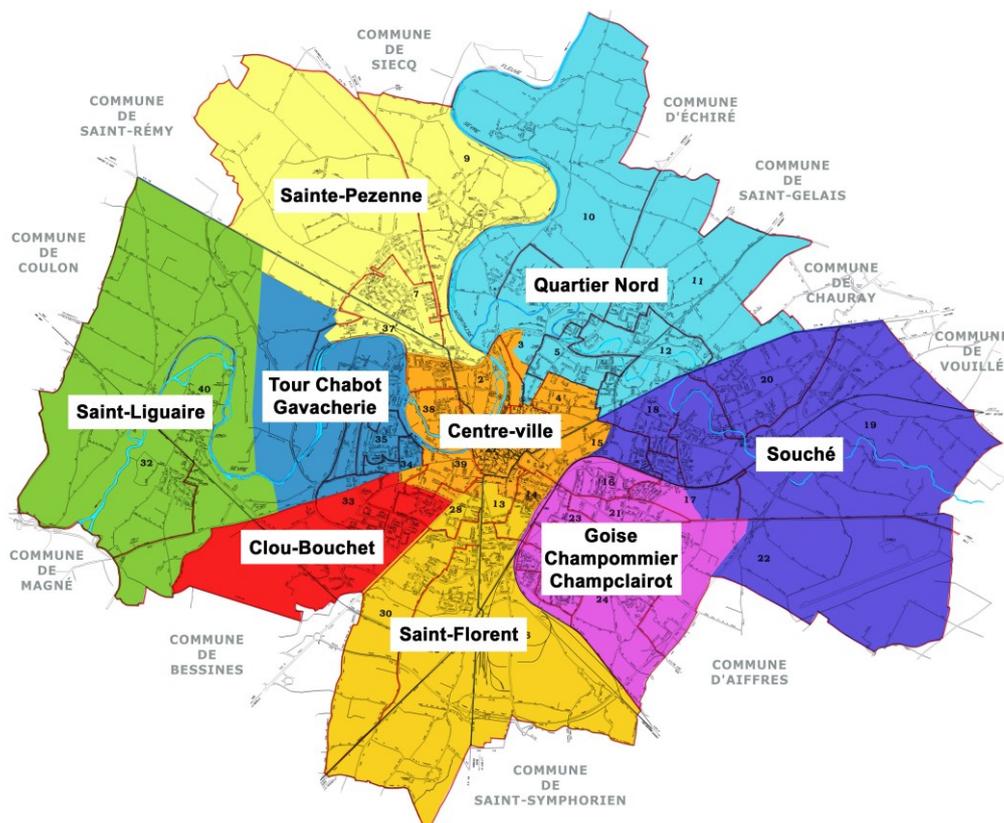
Rue de la Roussille	Aménagement d'une raquette de retournement des bus de la ligne 5 des TAN, face à l'entrée de l'ITEP (ex IED).	50 000 €	Réalisé 2009
Rue du Huit Mai 1945	Réfection des peintures intérieures du CSC	10 000 € (CQ) 881 € (Budget général)	Réalisé 2010
Rue du Huit Mai 1945	Financement du projet d'aménagement du « cœur de quartier » (accord sur 4 ans).	90 000 € (CQ) 80 000 € (Budget général)	Réalisé 2010
Rue du Huit Mai 1945	Financement du projet d'aménagement du « cœur de quartier »	100 000 €	1 ^{er} trimestre 2012 : enfouissement des réseaux Printemps 2012 : travaux d'enfouissement

Réalisations 2008 – 2011 = crédits de fonctionnement

Localisation ou thème	Objet	Financement CQ	Observations
Vivre ensemble	Dénomination du square Laurent PAGE. Pose d'une plaque et inauguration avec Mme le Maire.	200 €	Réalisé 2010
Culture	Projet Téciverdi : mise à disposition des containers par la régie des déchets ménagers.	85 €	Réalisé 2010
Entretien voirie	Affectation d'un montant de 5 000 € à la régie voirie pour financement des demandes d'entretien des voies espaces publics.	5 000 €	Réalisé 2011
Vivre ensemble	Projet « Mémoire et patrimoine » (Usines ROUSSEAU)	25 000 €	Réalisé 2011

III. Rappel du fonctionnement général des conseils par Jacques TAPIN.

Les 9 Conseils de quartier



Les Conseils de quartier et leur environnement

Un cadre réglementaire :

- La loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002
- La charte des conseils

Le conseil municipal :

- Donne les orientations stratégiques
- Consulte sur les grands projets
- Réalise l'arbitrage final

Les 9 conseils de quartier

- Contributeurs par leur connaissance du quartier et leur expertise d'usage
- Relais pour les demandes des habitants dans le respect de l'intérêt général
- Initiateurs de projets et consultés sur les projets municipaux

Les services municipaux de la ville :

- Instruction et étude des demandes
- Présentation des projets de la ville

Le Service Conseils de Quartier :

- Gestion administrative et soutien logistique des Conseils
- Coordination des actions et suivi de l'instruction des dossiers
- Contact privilégié des conseillers

Le fonctionnement des Conseils de quartier

Leur composition

Toutes les personnes volontaire travaillant ou résidant dans le quartier et âgées de 16 ans minimum.

Leurs missions

Ils élaborent des projets, proposent si besoin l'engagement des crédits délégués et demeurent le lieu d'information privilégié sur les politiques publiques.

Les réunions

Elles sont publiques.

Un relevé de conclusions est rédigé, envoyé à chaque conseiller et publié sur le site internet de la Ville.

Le fonctionnement du bureau

La composition

- Le co-président élu
- Le co-président habitant
- 4 à 6 conseillers volontaires élus par le conseil de quartier

Ses missions

Il se réunit avant chaque conseil pour préparer l'ordre du jour, suivre les dossiers et demander l'intervention d'élus, d'experts ou de techniciens si un sujet le nécessite.

Un budget participatif

Des crédits délégués d'**investissement**

Des crédits délégués de **fonctionnement**

Pourquoi ?

La différenciation des crédits permet d'agir, de concrétiser des projets diversifiés et d'étendre la capacité d'action du conseil, agir sur différentes thématiques.

Les crédits d'investissement : gestion du cadre de vie et de l'aménagement :

- Espaces publics : espaces verts, aires de jeux, propreté, voirie, stationnement, éclairage public, signalisation.
- Patrimoine bâti : bâtiments municipaux, équipement
- Déplacements et mobilité

Les crédits de fonctionnement : *lien social et vie des quartiers* :

- Formation
- Communication
- Culture, évènements
- Solidarité
- Développement

Les commissions et groupes de travail

Leur composition

- Tous les conseillers volontaires sur une thématique ou un projet particulier.
- Les thèmes et la dénomination sont définis en fonction des préoccupations du Conseil et des dossiers en cours.

Leur rôle

- Suivre et traiter les demandes et les projets exprimés en conseil, en oeuvrant pour l'intérêt général.
- Force de proposition, élaboration de cahiers des charges, recherche de partenaires

Les réunions

- Les commissions et groupes de travail se réunissent de manière autonome.
- Le nombre de réunions varie en fonction des projets et de leur temporalité.

Les commissions inter quartiers

Leur composition

2 à 3 représentants par quartier

Leur rôle

Elles sont constituées autour de thématiques transversales à tous les quartiers. Elles peuvent être pérennes si la thématique est inhérente à la ville (par exemple : la commission « Partage de la rue et mobilité ») ou temporaire le temps de mener un projet (par exemple : la commission inter quartier « Téciverdi »).

Les réunions

Elles se réunissent en fonction des besoins et des actions à mener, environ 3 à 4 fois par an.

Le Comité Consultatif Inter Quartier (CCIQ)

Sa composition

Il réunit les co-présidents élus et habitants des conseils, des élus thématiques, des membres de la DG et des services.

Son rôle

- Assurer le suivi et la mutualisation de l'activité des CQ en prenant en compte la cohérence entre les projets de quartier et projet de la ville.
- Veiller à la mise en œuvre de la charte des conseils de quartier et à ses adaptations éventuelles.
- Contribuer à l'évaluation des actions réalisées.

Les réunions

Entre 3 à 4 fois par an, en fonction des nécessités.

La co-présidence

Le co-président élu : représentant de l'équipe municipale.

Le co-président habitant : représentant des habitants.

Leur rôle

-Assure la transparence au sein des conseils.

Garantit le respect du processus démocratique.

Assure la coordination et le suivi des réunions du Conseil, du bureau et des commissions.

La direction des Vies participatives

Vos interlocuteurs



La Direction des Vies Participatives Vos interlocuteurs

Laurence FAUCON
Directrice des Vies Participatives
05.49.78.75.91
laurence.faucon@mairie-niort.fr

Marine BOUVIER
Chargée de participation
externe
Référente sur l'inter-quartiers
05.49.78.79.65
marine.bouvier@mairie-niort.fr

Gérard LABORDERIE
Chef de service Conseils de quartier
05.49.78.77.26
gerard.laborderie@mairie-niort.fr



Bénédicte GABRIEL
Assistante Conseil de quartier
05.49.78.75.44
benedicte.gabriel@mairie-niort.fr
Souché
Goise Champommier Champclairot
Centre-ville

Sabrina ROUSSEAU
Assistante Conseil de quartier
05.49.78.78.98
sabrina.rousseau@mairie-niort.fr
Saint-Pezenne
Saint-Florent
Saint-Liguaire

Marc MONNERIE
Assistant Conseil de quartier
05.49.78.74.78
marc.monnerie@mairie-niort.fr
Tour Chabot – Gavacherie
Clou-Bouchet
Quartier Nord



22/23

IV. Election du (de la) co-président(e) habitant(e)

Appel à candidature(s) :

C1 : Michel NICOLLE : 16 voix

Michel NICOLLE est élu co-président habitant à l'unanimité.

V. Election des membres du bureau

Appel à candidatures :

C1 : Philippe AUTRET
C2 : Françoise BOYER
C3 : Claudie HAY
C4 : Michèle LABIDOIRE
C5 : Daniel THIBAUT
C6 : Patrick VEILLON
C7 : Rémy COEURDEROY

Les 7 conseillers sont élus membres du bureau à l'unanimité.

VI. Définition et désignation des membres des commissions et/ ou groupe de travail

Rappel des dossiers ou sujets de réflexion en cours ou à venir :

- Aménagement du « cœur de quartier »
 - Consultation des entreprises : en cours
 - Travaux : travaux d'enfouissement au 1^{er} trimestre 2012 et début des travaux d'aménagement au 2^{ème} trimestre

2012

- Rénovation de la salle des fêtes
 - Un groupe de travail constitué lors de la mandature précédente a élaboré une feuille de route à destination des services, pour chiffrage. En cours mais non proposé au budget.
- Acquisitions foncières en vue de la poursuite de l'aménagement de la rue de la Levée de Sevreau dans le tronçon ASPTT/ rond point
 - Opération non proposée au budget 2012. Cependant, un Emplacement Réservé existe au PLU.
- Quartier de Buffevent
 - Un panneau « interdiction de tourner à gauche » a été posé route de Nantes, vers Saint Liguairé, dans le sens Niort/ Nantes.
 - Un pan coupé destiné à améliorer la visibilité au débouché du chemin des Vallées de Buffevent, sur la route de Nantes a été réalisé.
 - Une demande a été effectuée par la Direction des Vies participatives, auprès du service voirie afin d'étudier la faisabilité d'un raccordement de la rue des Vallées de Buffevent sur le rond point de l'avenue de Nantes. Etude en cours.
 - Le Conseil Général a adressé une réponse à l'association des riverains concernant l'aménagement paysager du rond point et la limitation de vitesse
- Aménagement du bourg de Sevreau : Les riverains présents rappellent que cette demande date de 2006. Ils considèrent que Sevreau est le quartier « oublié » de Niort. Des aménagements doivent être réalisés en urgence en raison des problèmes de sécurité posés, notamment arrêt de bus dangereux dans le sens Magné / Niort, vitesse excessive des véhicules, trottoirs en très mauvais état.

Désignation des membres des commissions et/ ou groupes de travail :

☞ **Sécurité/ circulation**

- Philippe AUTRET
- Philippe FUCHS

☞ **Suivi de l'aménagement du « cœur de quartier » + rénovation de la salle des fêtes**

- Claudie HAY : rapporteur
- Michèle LABIDOIRE
- Daniel THIBAUT
- Jean-Michel FOUILLET
- Françoise BOYER
- François VANEL
- Rémy COEURDEROY
- Philippe FUCHS
- Philippe BEULE

☞ **Aménagement quartier de Sevreau**

- Michel NICOLLE : rapporteur
- Rémi COMBES
- Sylvie COISLIER
- Daniel THIBAUT
- Claudie HAY
- Philippe FUCHS

☞ **PLU**

- Patrick VEILLON : rapporteur
- Françoise BOYER
- Patrick FAZILLEAU
- Claudie HAY
- Michèle LABIDOIRE
- Dominique CANEVET
- Philippe AUTRET
- François VANEL

☞ **Mémoire et patrimoine industriel et naturel/ Téciverdi**

- Daniel THIBAUT : rapporteur
- Jocelyne BRANDEAU : rapporteur Téciverdi
- Michel NICOLLE

- Michèle LABIDOIRE
- François VANEL
- Dominique CANEVET
- Rémy COEURDEROY
- Jean-Philippe CHEVALLIER

VII- Définition et désignation des représentants dans les commissions inter quartier

Rappel des projets inter quartiers :

- ☞ **Téciverdi** : participation des quartiers et des habitants aux événements du festival
 - Daniel THIBAUT
 - Jocelyne BRANDEAU

- ☞ **Développement durable et Agenda21** : contribution des quartiers aux projets et actions DD
 - Jocelyne BRANDEAU

- ☞ **Projet de mémoire ouvrière** : une commission Inter quartiers a été créée pour conduire ce projet qui a pour but de collecter les souvenirs d'ancien(ne)s ouvrier(e)s qui ont travaillé dans les usines niortaises (Chamoiseries, Marot, Erna Boinot, Rougier)
 - Daniel THIBAUT
 - Michel NICOLLE

- ☞ **Mobilité et partage de la rue** : réflexion sur les modes de transport et leur cohabitation. Une commission Inter quartiers existe également.
 - Patrick VEILLON

- ☞ **Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)** : concertation et réflexion partagée sur la ville de demain.
 - Patrick VEILLON
 - Michèle LABIDOIRE

- ☞ **Les 10 ans des Conseils de quartier**

VIII- Informations diverses

Prochaines rencontres

- ☞ Réunions de bureau
 - Mardi 17 janvier 2012, à 18h
 - Jeudi 10 mai 2012, à 18h

- ☞ Réunions du Conseil de quartier
 - Mercredi 1^{er} février 2012, à 20h
 - Jeudi 21 juin 2012, à 20h

- ☞ Téciverdi quartiers
 - 13 – 14 – 15 avril 2012 : Clou Bouchet – Centre ville – Nord, à Duguesclin
 - 11 – 12 – 13 mai 2012 : Sainte Pezenne – Saint Liguairé – Tour Chabot-Gavacherie, au parc de la Tour Chabot
 - 1 – 2 – 3 juin 2012 : Goise-Champommier-Champelairot – Souché – Saint Florent, au square Germaine Clopeau (lieu à confirmer).

- ☞ Téciverdi ville
 - 29 – 30 juin et 1^{er} juillet 2012

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est terminée à 22h35.

* Pour toute modification ou contestation de ce relevé de conclusions, merci de bien vouloir contacter Sabrina ROUSSEAU au 05.49.78.78.98.